

Décision n°2026-16-tarifs

Décision portant approbation des tarifs du colloque international « Recherche en éducation – colloque en hommage à Jacques Ginestié » - ADEF

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le laboratoire "Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation" (ADEF - UR 4671) organise le colloque international « Recherche en éducation - colloque en hommage à Jacques Ginestié » du 12 au 14 octobre 2026,

Considérant que cet événement contribue à mettre en avant les contributions majeures et l'action déterminante de Monsieur Jacques Ginestié,

Considérant que ses travaux de recherches visent structurer la recherche en éducation au service de l'enseignement scientifique, technologique et professionnel, ainsi que la formation des enseignants et une éducation inclusive,

Considérant que cet événement est un lieu d'échanges réunissant chercheurs et professionnels internationaux sur les enjeux éducatif et vise à stimuler la réflexion et à renforcer les échanges scientifiques internationaux, tels que la structuration et le rayonnement des recherches en éducation, le développement de pratiques innovantes et inclusives dans l'éducation tout en s'appuyant sur l'héritage scientifique reconnu et orienté vers l'avenir,

Considérant que cet événement contribue activement au développement et à la diffusion des connaissances scientifiques dans ce domaine,

Considérant que l'organisation d'un tel événement s'inscrit dans les missions de recherche dévolues à l'Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque international « Recherche en éducation - colloque en hommage à Jacques Ginestié », organisé par le laboratoire "Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation" (ADEF - UR 4671) d'Aix-Marseille Université.

Ce colloque aura lieu du 12 au 14 octobre 2026

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Public	Droit d'inscription	
	Montant HT	Montant TTC
Enseignant-chercheur	150€	165€
Doctorants/ Etudiants	50€	55€
Membre du RAIFFET	100€	110€
Membres du Comité scientifique	Gratuit	
Membres du Comité d'organisation	Gratuit	

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 6 mai 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : **04 JUIN 2026**

Transmise au Recteur de la région académique le :

04 JUIN 2026